

Projet des portes d'étiers et risque de pollution ?

La tempête Xynthia (fin février 2010) avait inondé les quais du port de Noirmoutier, les secteurs du Boucaud et du Terrain Neuf. Des études de dangers réalisées en 2012-2013 avaient mis en évidence des fragilités au niveau des digues (Boucaud, Terrain neuf, Ileaux) et des berges des étiers (Arceau, Coëfs). Des constitutions en matériaux hétérogènes, des largeurs insuffisantes, des traces d'érosion, la présence de trous et de terriers étaient les principales faiblesses rapportées. Ces ouvrages présentent donc des risques élevés pour la surverse et la rupture par glissement ou érosion. Des inondations sur les bassins protégés par ces ouvrages en seraient la conséquence directe.

La Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier (CCIN) a inscrit, dans le cadre du Programme d'Actions de Préventions et d'Inondations (PAPI), la réalisation d'une action de sécurisation de toute cette zone contre le risque de submersion marine.

Localisation de la zone des 3 étiers



Le projet prévoit : le confortement et la rehausse (à +5m NGF) des digues (Boucaud, Terrain neuf, Ileaux, Coëfs) et l'édification de 3 portes anti-tempête au niveau des 3 étiers (Moulin, Arceau, Coëfs). Les largeurs de passe seront de 6 m pour les portes de l'Arceau et des Coëfs et de 10 m pour la porte du Moulin (port).

Concernant les portes anti-tempête, des pré-études ont été réalisées pour déterminer la position optimale de chaque porte. Pour chaque étier, 2 positions ont été ciblées, une amont et une aval. Une analyse multi-critères a ensuite été menée. Sécurité et fiabilité, impacts vis-à-vis des usages et des activités professionnelles, impacts également sur le milieu naturel et l'environnement, l'intégration paysagère, l'impact hydraulique sont les principaux critères d'évaluation. Compte-tenu de l'évaluation qualitative de chaque critère, ce sont les positions aval qui ont été retenues pour les 3 portes.

Le principe des 3 portes anti-submersion est dit porte rotative ou « secteur » fixée sur un axe. La porte ouverte s'efface au fond de l'étier, elle est levée face à l'eau en cas de tempête.

Simulation du projet de porte sur l'Etier du Moulin



L'étude hydraulique, réalisée en son temps, a conclu à un impact négligeable des portes sur la ligne d'eau, le débit et le volume de remplissage. Nous aimerions que cette étude soit plus complète et précise.

Nul n'ignore que les étiers sont régulièrement envasés. Le port de Noirmoutier contient lui des vases qui sédimentent depuis des dizaines d'années ; elles font partie du port et les bateaux s'en servent pour s'échouer à marée basse. Ces vases renferment très certainement une grande quantité de polluants (entre autres métaux lourds) qui y sont piégés année après année.

Dans un premier temps, durant les travaux de rehausse des digues et de construction des portes, toutes précautions étant assurées d'être prises par les responsables chantier, il semble inéluctable qu'une partie des vases dégagées risque de s'évacuer au fil du courant des étiers lors des changements de marées.

Une fois le chantier terminé et les portes installées, nous imaginons que les flux d'eau vont se trouver modifiés par rapport à l'actuel. Le rétrécissement des passages de l'eau, au niveau des portes, va créer des remous ou turbulences qui, eux aussi, vont mobiliser les vases et les rendre au courant des étiers.

Le risque de pollution est donc possible tant au moment des travaux que, par la suite, quand les portes seront en fonction. La solution d'opérer un dévasage complet du port a-t-elle été envisagée ? Sans parler du budget nécessaire, quelles seraient les contraintes à prendre en compte ? C'est, à cette étape du projet, notre questionnement et nous souhaiterions pouvoir l'évoquer avec la CCIN. Nous aimerions également connaître l'avis des professionnels de la conchyliculture et des sauniers sur ce sujet.